



200 FC



www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1731 MARDI 30 AVRIL 2013

ARTS PLASTIQUES

Le « Monde des flamboyants » donne à découvrir cinq grands talents

Des pures merveilles ! C'est de la sorte que les invités au vernissage de vendredi dernier ont décrit les soixante-douze œuvres sculpturales et picturales découvertes en faisant le tour de l'exposition Échos de la femme. Contempler les toiles ainsi que les sculptures de bois et de bronze était pour chacun un exercice que l'on s'offrait avec ravissement. Du 26 avril jusqu'au 25 mai, le centre culturel de la Trust merchant bank offre à ses hôtes un visa d'entrée dans l'univers de Mafolo, Mbemba, Mukendi, Mpane et Tezo. Tout à l'honneur des dames comme le laisse deviner le thème, les œuvres livrent de belle manière des scènes et expressions du quotidien toutes sublimes. La grâce des œuvres n'a pas que l'avantage de plaire à l'œil mais aussi au toucher tout autant que de réjouir l'âme.

Page 21

PROCESSUS ÉLECTORAL

La configuration de la nouvelle Céni fait polémique

Le processus de réforme de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) vient de connaître son épilogue du fait de la promulgation le week-end dernier par le chef de l'État de la loi modifiant celle du 28 juillet 2010 portant création de ladite institution. Composée de treize membres avec une Assemblée plénière et un bureau, la nouvelle Céni est jugée politisée à outrance. La société civile qui tiendra le gouvernail de l'institution aura fort à faire avec une majorité et une opposition qui s'adjugent respectivement six et quatre postes.

La nouvelle Céni devra, au terme de la loi, être installée endéans quarante-cinq jours. Les trois composantes sont dorénavant astreintes à faire diligence pour désigner leurs représentants qui seront ensuite investis par l'Assemblée nationale. La Céni réformée aura, entre autres comme tâches prioritaires, à procéder à la révision de la loi électorale en prévision des scrutins de 2016 et à établir un calendrier des futures élections provinciales et sénatoriales.

Page 20



La façade de l'immeuble abritant les locaux de la Céni à Kinshasa

DIVISION 1

Mazembe et Lupopo s'offrent V.Club et DCMP

Les deux chocs de la septième journée de la Division 1 entre, d'une part, Mazembe et V.Club, et de l'autre, Daring Club Motema Pembe (DCMP) et Lupopo, ont tourné le 28 avril à l'avantage des clubs de Lubumbashi. Les Corbeaux du Katanga ont battu à Lubumbashi les Dauphins noirs de Kinshasa par deux buts à un.

C'est par la même marque que Lupopo a disposé du Daring Club Motema Pembe devant son public du stade des Martyrs. V.Club et Mazembe ont désormais le même nombre des points, soit treize. Tandis que Lupopo les talonne avec douze points. Et l'on apprend que le président de coordination du DCMP, Antoine Musanganya, aurait remis sa démission après la défaite de son club dimanche contre Lupopo.

Page 22

ÉNERGIE

Le secteur énergétique de la RDC abordé à Washington



Bruno Kapandji et la délégation de la Banque mondiale

La réunion des ministres ayant en charge l'énergie et l'agriculture tenue du 17 au 26 avril dans le district de Columbia à Washington a été l'occasion propice

pour la RDC de faire un plaidoyer en vue d'attirer l'attention des participants et des bailleurs de fonds sur l'importance de la construction de la centrale hy-

droélectrique d'Inga III. Le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala, a également eu des échanges fructueux avec des entreprises américaines et une délégation de la Banque mondiale sur la possibilité de développer les centrales de Ruzizi II et III et de réhabiliter les infrastructures existantes. Des contacts très avancés noués avec la haute hiérarchie de l'administration américaine permettent notamment d'envisager un meilleur partenariat entre Kinshasa et Washington dans le domaine énergétique dont l'aboutissement ouvrira une ère nouvelle dans la desserte en énergie électrique en RDC.

Page 21

TRAFIC SUR LE POOL MALEBO

Les infrastructures de la gare fluviale de la SCTP jugées inadéquates

Des responsables des services affectés au port fluvial de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP) ont, après une profonde inspection, conclu à l'inadaptation des infrastructures actuelles de cette gare fluviale au trafic entre les deux rives du fleuve Congo. Selon eux, ces installations ne répondraient plus aux normes pour les accostages des bacs assurant le trafic entre Kinshasa et Brazzaville ainsi que les embarquements et débarquements des voyageurs à bord des unités flottantes.

Ils exhortent, par conséquent, leurs autorités à réhabiliter le grand ponton et le grand débarcadère du Beach Ngobila et de relocaliser le trafic des grands bacs à ce poste frontalier jugé plutôt conforme. Il est noté que jusqu'à ce jour, seuls les canots rapides assurent la traversée des VIP au Beach Ngobila.

Page 20